Première publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Chamar SA en liquidation, Bienne
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 16.05.2002
- 4. Echéance de préavis des créances: 21.06.2004
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire Probitas SA, liquidatrice, rue Hugi 3, 2501 Bienne
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: art. 745 CO.
 PROBITAS Fiduciaire
 2501 Bienne

(02266158)